

Validation des acquis de l'expérience en zone frontalière : son intérêt pour les entreprises et les salariés			
Axe	1 – Economie, Innovation, Formation		
Mesure	Adaptation des ressources humaines aux évolutions des métiers et du marché de l'emploi		
Bénéficiaires			
Porteurs du projet (chefs de file)	France : AFPA Franche-Comté Suisse : Etats de Neuchâtel et de Vaud		
Détails du projet			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude et un comparatif des pratiques de VAE en France et en Suisse, par rapport aux employeurs et aux difficultés rencontrés par les travailleurs, - Identifier l'intérêt d'une VAE commune à la France et à la Suisse, - Proposer, après concertation des différents acteurs, des actions favorisant la reconnaissance des compétences et de la VAE 		
Localisation	France : Besançon Suisse : La Chaux-de-fonds		
Dates de réalisation	1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010		
Contact	AFPA Franche-Comté – Christian Valenza : christian.valenza@afpa.fr Etat de neuchâtel – Service formation professionnelle – Katia Sartori : katia.sartori@ne.ch		
	Total	France	Suisse
Coût total*	227.148 € (363.433 CHF)	114.684 € (183.494 CHF)	112.464 € (179.939 CHF)
Subventions publiques octroyées*	186.265 € (321.024CHF)	91.747 € (179.795 CHF)	94.518 € (141.229 CHF)
Dont FEDER*		68.810 € (110.096 CHF)	
Dont fonds fédéraux*			55.747€ (89.195 CHF)
Approuvé par le comité de programmation le			20 février 2009

* conversion des francs suisses en euros au taux de change en vigueur à la date de dépôt des projets